



## Conseil économique et social

Distr. générale  
23 août 2019  
Français  
Original : anglais



## Organisation pour l'alimentation et l'agriculture

### Commission économique pour l'Europe

### Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

#### Comité des forêts et de l'industrie forestière

#### Commission européenne des forêts

##### Soixante-dix-septième session

Genève, 4-7 novembre 2019

Point 3 f) de l'ordre du jour provisoire

##### Questions communes intéressant le Comité et la Commission : Débats sur les marchés

##### Quarantième session

Genève, 4-7 novembre 2019

## Projet de déclaration sur les marchés des produits forestiers

### Note du secrétariat

#### Résumé

Le présent document donne un aperçu des marchés des produits forestiers dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour l'année 2018 et le premier semestre de 2019. Il servira de point de départ à l'élaboration d'une déclaration sur les marchés au cours du débat consacré à cette question et de la réunion du comité de rédaction qui suivra.

Les États membres sont invités à faire des déclarations concernant les questions et les faits nouveaux importants ayant trait à leur marché national des produits forestiers. Le secrétariat demande aux délégations d'aborder en particulier les questions suivantes :

- Les forêts et les industries forestières dans une bioéconomie circulaire ;
- L'économie verte et les autres options en termes de politiques de relance économique et de marchés des produits forestiers ;
- Le devoir de précaution/de protection et la récolte légale du bois ;
- Les mesures relatives aux énergies renouvelables et leurs incidences sur les marchés des produits forestiers ;
- Les politiques de recherche-développement concernant les produits forestiers.

Le Comité des forêts et de l'industrie forestière et la Commission européenne des forêts devraient approuver la Déclaration sur les marchés résumant les évolutions, discussions et prévisions concernant ce secteur, qui aura été élaborée pendant la session et qui sera annexée au rapport de la réunion. Des exemplaires de la Déclaration seront mis à la disposition des représentants après que le comité de rédaction en aura révisé le texte et qu'elle aura été annexée audit rapport.



## I. Introduction

1. Le présent document a un double objectif, à savoir : 1) présenter un résumé analytique de la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019<sup>1</sup> ; 2) servir de point de départ et d'orientation pour la rédaction de la Déclaration sur les marchés pendant la session conjointe du Comité des forêts et de l'industrie forestière et de la Commission européenne des forêts.
2. Les représentants sont invités à examiner les informations figurant dans le présent document et à proposer d'éventuelles modifications à intégrer dans la version définitive de la Déclaration sur les marchés. Ces modifications seront apportées au cours de la réunion du comité de rédaction dont le calendrier sera annoncé au début du débat sur les marchés.
3. Les points clefs des déclarations nationales sur les marchés communiquées par les pays avant la réunion et le débat sur les marchés seront intégrés dans le présent document ainsi que les révisions issues de la réunion, pour former la version définitive de la Déclaration sur les marchés (qui sera annexée au rapport final de la session).
4. Les participants sont invités à faire des déclarations concernant les questions et les faits nouveaux importants ayant trait à leurs marchés nationaux et régionaux des produits forestiers.
5. Le comité de rédaction aura à sa disposition le texte ci-après du projet de Déclaration sur les marchés. La version définitive de la Déclaration sera disponible dans l'après-midi suivant la réunion du comité de rédaction.

## II. Aperçu des marchés des produits forestiers en 2018 et 2019

6. Les conditions générales des marchés des produits forestiers dans la région de la CEE ont été contrastées en 2018. La consommation de sciages (+1,5 %), de panneaux dérivés du bois (+1,4 %) et de bois rond industriel (+5,8 %) a augmenté par rapport à l'année précédente. En revanche, la consommation de papier et de carton a continué de baisser en Europe et en Amérique du Nord en 2018, bien qu'elle ait augmenté de 2,6 % en glissement annuel dans la Communauté d'États indépendants (CEI)<sup>2</sup>. La consommation de papier et de carton a diminué en moyenne de 1 % dans la région de la CEE en 2018 (tableau 1).

---

<sup>1</sup> Les citations et les références sont omises dans le présent document afin de réduire la quantité de texte. Toutes les citations et références peuvent être consultées dans les chapitres pertinents de la Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019 (CEE/FAO.2019. Revue annuelle du marché des produits forestiers 2018-2019, en cours d'impression).

<sup>2</sup> Le terme Communauté d'États indépendants (CEI) est employé en raison de la proximité géographique et des similitudes dans la structure économique des 12 pays suivants qu'il désigne : Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie\*, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan\* et Ukraine\* (\*États non membres de la CEI). Il est employé uniquement pour faciliter la lecture.

Tableau 1

**Consommation apparente de bois rond industriel, de sciages, de panneaux dérivés du bois et des papiers et cartons dans la région de la CEE, 2014-2018**

	<i>Milliers</i>	2014	2015	2016	2017	2018	<i>Variation (volume) 2017-2018</i>	<i>Variation (%) 2017-2018</i>	<i>Variation (%) 2014-2018</i>
<b>Bois ronds industriel</b>									
Europe	m <sup>3</sup>	397 156	401 593	410 270	407 580	432 628	25 048	6,1	8,9
CEI	m <sup>3</sup>	181 822	185 471	194 721	198 418	226 389	27 972	14,1	24,5
Amérique du Nord	m <sup>3</sup>	490 150	494 222	498 494	494 953	506 154	11 201	2,3	3,3
Région de la CEE	m <sup>3</sup>	1 069 128	1 081 286	1 103 486	1 100 951	1 165 171	64 221	5,8	9,0
<b>Sciages</b>									
Europe	m <sup>3</sup>	100 976	103 760	107 552	110 698	113 013	2 315	2,1	11,9
CEI	m <sup>3</sup>	19 247	17 219	16 689	18 041	18 187	146	0,8	-5,5
Amérique du Nord	m <sup>3</sup>	106 274	112 603	117 570	118 392	119 530	1 138	1,0	12,5
Région de la CEE	m <sup>3</sup>	226 497	233 582	241 811	247 132	250 730	3 599	1,5	10,7
<b>Panneaux dérivés du bois</b>									
Europe	m <sup>3</sup>	66 931	68 659	71 916	74 299	75 670	1 371	1,8	13,1
CEI	m <sup>3</sup>	17 190	17 164	16 836	18 485	20 265	1 780	9,6	17,9
Amérique du Nord	m <sup>3</sup>	50 392	52 623	53 601	56 603	55 509	-1,094	-1,9	10,2
Région de la CEE	m <sup>3</sup>	134 513	138 446	142 353	149 388	151 445	2 057	1,4	12,6
<b>Papiers et cartons</b>									
Europe	m.t	89 361	88 365	88 430	89 565	88 465	-1,100	-1,2	-1,0

*Note* : Les sciages n'incluent pas les traverses de chemin de fer.

*Source* : FAOSTAT, 2019.

## A. Évolution de la situation économique et incidences sur le secteur forestier

7. Dans la région de la CEE, la croissance économique s'est poursuivie à un rythme pratiquement inchangé en 2018, quoique les dynamiques aient varié selon les groupes de pays. Elle s'est accélérée aux États-Unis, grâce aux mesures de relance budgétaire et à la vigueur du marché du travail. Dans la zone euro, l'activité économique a fléchi, la croissance des exportations s'étant ralentie tout au long de l'année. Les nouveaux pays membres de l'Union Européenne (UE) ont obtenu des résultats relativement bons malgré un contexte extérieur plus défavorable, et la production a continué de croître dans un certain nombre d'entre eux. La reprise s'est accélérée dans la CEI, stimulée par l'amélioration des résultats de la Fédération de Russie. Un ralentissement plus global se dessine toutefois pour 2019, dans un contexte de tensions commerciales qui reste une source majeure d'incertitude et qui freine l'investissement.

8. La dynamique du marché du travail a continué de s'améliorer dans toute la région en 2018. Aux États-Unis, la croissance économique soutenue s'est accompagnée d'une hausse des salaires et d'une augmentation de la population active. Le resserrement des marchés du

travail dans la zone euro a entraîné une accélération de la hausse des salaires, qui ne s'est toutefois pas encore traduite par de fortes tensions sur les prix. L'emploi a atteint des niveaux records, avec des hausses particulièrement marquées dans le secteur de la construction. L'augmentation du nombre d'heures travaillées est néanmoins restée inférieure à la croissance de l'emploi, ce qui témoigne d'une évolution de la composition de l'emploi caractérisée par une augmentation de la part des emplois à temps partiel. Les taux de chômage varient considérablement d'un pays à l'autre. Dans certains nouveaux États membres de l'UE, des secteurs en particulier ont été touchés par des pénuries de main-d'œuvre bien que le solde migratoire se soit amélioré. Dans la CEI, la croissance des salaires s'est accélérée sur fond de baisse du chômage.

9. Soutenue par l'accroissement des revenus, la hausse des prix des logements s'est poursuivie dans toute la région en 2018. Aux États-Unis, en revanche, le ralentissement de la croissance amorcé en 2018 s'est prolongé au début de 2019. Si la reprise dans le secteur de la construction a été vigoureuse en 2018, les résultats ont toutefois été moins bons dans les derniers mois de l'année et l'investissement résidentiel continuait de diminuer au début de 2019. La situation dans l'UE différerait d'un pays à l'autre, mais, dans l'ensemble, les prix des logements ont continué d'augmenter à un rythme soutenu. L'augmentation de la demande de logements s'explique par la hausse des revenus et la disponibilité des moyens de financement. Si les prix des logements dans la zone euro sont plus élevés qu'avant la crise financière mondiale, l'investissement résidentiel est en revanche nettement inférieur. La production a marqué le pas dans le secteur de la construction en raison du ralentissement de cette activité, sauf dans certains nouveaux États membres de l'UE où elle a progressé à un rythme à deux chiffres. Les données d'enquête indiquent que l'activité a baissé au début de 2019. Les pénuries de main-d'œuvre sont de plus en plus souvent évoquées en tant que frein à la production dans le secteur de la construction, en particulier dans les grands pays de la zone euro. Malgré un certain fléchissement, la reprise des marchés du logement devrait se poursuivre et donc stimuler l'activité économique dans son ensemble. Dans certains pays de la CEI, la progression rapide des prêts hypothécaires a suscité des inquiétudes parmi les autorités monétaires. En Fédération de Russie, les prix des logements ont recommencé à augmenter après des années de baisse. Si l'activité de construction a repris sa progression en 2018, le nombre de nouveaux bâtiments résidentiels a diminué.

10. Aux États-Unis, si la croissance économique s'est accélérée et les marchés du travail se sont resserrés, les pressions inflationnistes sont cependant restées modérées. La normalisation de la politique monétaire s'est poursuivie en 2018, avec quatre hausses des taux d'intérêt. Au début de 2019, toutefois, les autorités monétaires ont clairement fait savoir qu'elles entendaient mettre fin à ce resserrement et les marchés s'attendent de plus en plus à ce que des mesures en ce sens soient prises au cours de l'année. Les effets de ce revirement de politique monétaire sur le dollar ont été assez peu marqués (graphique 1.2.1). Le taux de change nominal du dollar pondéré en fonction des échanges commerciaux a augmenté pendant la majeure partie de 2018, avant de baisser légèrement à la mi-2019. La politique monétaire de la zone euro a été très accommodante. La Banque centrale européenne a mis fin à sa politique d'assouplissement quantitatif en décembre 2018, tout en déclarant que des mesures de relance monétaire importantes devaient encore être prises à moyen terme pour stabiliser les prix sur le long terme. Compte tenu des craintes grandissantes de dégradation de la conjoncture économique et du maintien de l'inflation bien en deçà du taux escompté, d'autres assouplissements sont à prévoir. Dans les pays de la CEI, les autorités monétaires devraient continuer à baisser les taux, qui restent relativement élevés dans certains pays, étant donné que les prévisions de croissance ne sont pas particulièrement optimistes.

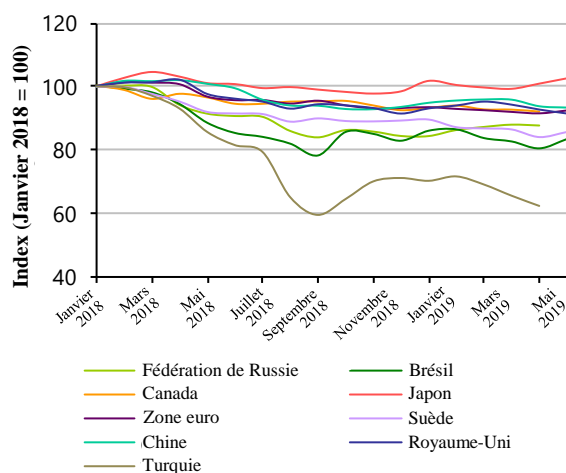
11. Aux États-Unis, l'expansion budgétaire a stimulé l'activité économique dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale, mais les effets de cette politique budgétaire plus souple devraient s'estomper. L'augmentation des investissements en 2018 s'explique principalement par la hausse de la demande résultant de dépenses supplémentaires, et les effets des réductions d'impôts semblent limités. L'austérité budgétaire a cessé dans la zone euro et l'orientation expansionniste prise en 2019 permet en partie de faire face aux vents contraires extérieurs. Les mesures d'assouplissement budgétaire ne sont pas appliquées de façon concertée. Elles diffèrent selon les pays, dont la marge d'action budgétaire varie considérablement de l'un à l'autre. Grâce à des coûts de

financement bas, le crédit est devenu plus accessible et l'augmentation du ratio de la dette publique par rapport au produit national brut s'est ralentie. Le niveau élevé de la dette limite toutefois l'expansion budgétaire dans les pays les plus durement touchés par le chômage. La plupart des pays de la CEI ont continué de mener des politiques budgétaires prudentes. Les pays exportateurs d'énergie reconstituent leurs réserves budgétaires tandis que les autres, sous la pression aussi bien de contraintes extérieures que de la croissance de la dette, cherchent à assainir leurs finances publiques.

12. On prévoit un ralentissement de l'activité économique en 2019, avec un essoufflement de la dynamique de croissance dans toute la région. La stimulation de la demande découlant des mesures de relance budgétaire prises aux États-Unis perd de son intensité, tout comme la reprise cyclique dans un certain nombre de pays où le marché du travail se resserre de plus en plus. Dans le contexte de tensions commerciales persistantes et d'échanges transfrontaliers qui ralentissent, la poursuite de l'expansion dépendra en grande partie des facteurs nationaux. L'anticipation du ralentissement économique a exacerbé les inquiétudes quant à l'accumulation de la dette des entreprises et à la dégradation de la qualité du crédit. Une sortie désordonnée du Royaume-Uni de l'UE pourrait avoir des conséquences négatives pour d'autres pays et saper la confiance. De nombreux pays à revenu intermédiaire de la région sont fortement tributaires des financements étrangers et restent vulnérables à une détérioration des conditions extérieures. Dans la CEI, la baisse des prix des produits de base entraverait la croissance. Les risques de détérioration demeurent prépondérants dans la région de la CEE, où règne une incertitude persistante quant aux orientations stratégiques.

Graphique 1.2.1

### Principales monnaies utilisées dans le commerce des produits forestiers, indexées sur le dollar des États-Unis, janvier 2018-juin 2019



*Note* : Une diminution de la valeur de l'indice indique un affaiblissement de la valeur de la devise par rapport au dollar ; une augmentation de la valeur de l'indice indique un accroissement de la valeur de la devise par rapport au dollar.

*Source* : Fonds monétaire international (données du FMI), 2019. Disponible à l'adresse : <http://data.imf.org/?sk=388DFA60-1D26-4ADE-B505-A05A558D9A42>.

## B. Évolution des politiques générales et du cadre réglementaire ayant une incidence sur le secteur des produits forestiers

13. Il y a une volonté de plus en plus manifeste, à tous les niveaux de gouvernance, de mettre en œuvre des stratégies d'approvisionnement responsable et des programmes de réduction des émissions de carbone ainsi que de promouvoir les énergies renouvelables et de faire appliquer des normes de construction écologique. Près d'un an après l'entrée en vigueur provisoire de l'Accord économique et commercial global (CETA) en septembre 2017, les exportations de l'UE vers le Canada ont augmenté de 7 %, dont 10 % pour les meubles.

14. On estime que, sur les 3,78 milliards d'euros de produits en bois tropicaux importés dans l'UE en 2017, 21 % étaient certifiés au titre du plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux (FLEGT) et provenaient d'Indonésie et 54 % provenaient des 14 autres pays participant au FLEGT avec l'UE. Une évaluation du système ghanéen d'assurance de la légalité du bois a été lancée, à l'issue de laquelle le Ghana pourrait devenir le premier pays d'Afrique à délivrer des autorisations FLEGT.

15. Les deux principaux systèmes de certification – le Forest Stewardship Council (FSC) et le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) – ont publié en février 2019 des informations sur les zones qu'ils ont certifiées et l'étendue des forêts pour lesquelles une double certification a été accordée, qui indiquent que l'étendue de ces dernières a continué d'augmenter et que la superficie totale (nette) des forêts certifiées dans le monde a diminué.

16. Entre la mi-2017 et la mi-2018, la superficie des forêts doublement certifiées est passée de 71 à 86 millions d'hectares. Les deux programmes de certification ont fait état d'un total combiné de 510 millions d'hectares de forêts certifiées à la mi-2018 ; après prise en compte de la double certification, la superficie totale de forêts certifiées à la mi-2018 atteignait 424 millions d'hectares, soit 7 millions d'hectares de moins que pour la période de référence précédente.

17. En 2018, le FSC a fait état d'environ 423 millions de m<sup>3</sup> de bois coupé par an dans les forêts certifiées FSC dans le monde, soit 22,6 % de la production mondiale industrielle (de l'ensemble du bois rond, hors bois de chauffage).

18. La directive révisée de l'UE relative aux énergies renouvelables 2018/2001/UE est entrée en vigueur en décembre 2018 dans le cadre du programme « Énergie propre pour tous les Européens », qui vise à maintenir le rôle de chef de file mondial que joue l'UE dans ce domaine et plus généralement à l'aider à honorer ses engagements de réduction des émissions pris au titre de l'Accord de Paris sur le climat. Le Sustainable Biomass Program (SBP) a fait état de la production et de la vente de plus de 9 millions de tonnes de biomasse certifiée SBP en 2018, soit une augmentation de 80 % par rapport à 2017 et un volume qui représente maintenant la majorité (65 %) de la consommation de granulés de bois dans l'Union Européenne des 28. Cinq autres pays, dont le Brésil, participent maintenant activement au programme SBP.

19. La construction écologique et l'utilisation du bois dans l'environnement bâti continuent de progresser. La Fédération de Russie a approuvé la mise en œuvre de mesures d'incitation à l'achat de maisons en bois. En vertu des dispositions adoptées en 2018, les particuliers qui achètent des maisons préfabriquées en bois auprès de fabricants peuvent bénéficier de taux hypothécaires avantageux. L'International Code Council (ICC) a approuvé 14 modifications au code relatif aux grandes constructions en bois après plusieurs années d'efforts en ce sens de la part du Comité spécial des grandes constructions en bois de l'ICC.

20. Les rôles de chef de file ne cessent d'évoluer dans le secteur forestier. Il est donc essentiel de promouvoir les partenariats public-privé pour stimuler les innovations qui favorisent la croissance et la prospérité des marchés des produits forestiers.

### **III. Tour d'horizon des marchés régionaux et sous-régionaux pour les principaux produits forestiers**

#### **A. Matière première bois**

21. Dans la région de la CEE, la consommation totale de bois rond – comprenant les grumes utilisées dans l'industrie ou comme combustible – a été estimée à 1,4 milliard de m<sup>3</sup> en 2018, qui marque une sixième année consécutive de croissance. La consommation apparente de grumes à des fins industrielles a augmenté au cours des cinq années ayant précédé 2018, pour atteindre 1,19 milliard de m<sup>3</sup>, soit 5,1 % de plus qu'en 2014. Environ

18 % du volume total de bois rond récolté dans la région de la CEE en 2018 a été utilisé comme combustible (257,1 millions de m<sup>3</sup>), soit une augmentation de 9,2 millions de m<sup>3</sup> (+3,7 %) par rapport à 2017. L'Europe a représenté 54 % de la consommation totale de bois de chauffage dans la région de la CEE en 2017.

22. En 2018, la Chine était (une fois de plus) le premier importateur mondial de bois rond résineux industriel (40,1 millions de m<sup>3</sup>), suivie par l'Autriche (9,1 millions de m<sup>3</sup>), l'Allemagne (8,2 millions de m<sup>3</sup>), la Suède (6,6 millions de m<sup>3</sup>) et la République de Corée (3,9 millions de m<sup>3</sup>). Les principaux flux commerciaux de grumes en 2018 ont eu lieu dans la ceinture côtière du Pacifique. Quatre des cinq principaux flux dans le monde étaient ceux partant de la Nouvelle-Zélande, de la Fédération de Russie, des États-Unis et de l'Australie à destination de la Chine. En Europe, les principaux flux commerciaux circulaient de la République tchèque vers l'Autriche, de la Pologne vers l'Allemagne et de la Norvège vers la Suède.

23. On estime que les tempêtes et les coléoptères ont endommagé entre 110 et 140 millions de m<sup>3</sup> de bois en Europe au cours des deux dernières années, principalement en Allemagne, en Autriche, en France, en Italie, en Slovaquie, en Suisse et en Tchéquie.

24. La Chine, qui importait depuis toujours ses grumes de la Fédération de Russie, s'est progressivement tournée vers la Nouvelle-Zélande, qui possède à présent la majeure partie de ce marché, tandis qu'elle importe à présent de plus en plus de bois d'œuvre résineux de la Fédération de Russie.

25. Les exportations nord-américaines de grumes ont diminué de 11,7 % en 2018, pour atteindre 18,4 millions de m<sup>3</sup>. La Chine a pris des mesures en réponse à l'application des droits de douane américains en imposant des droits sur certains produits forestiers provenant des États-Unis au cours du second semestre de 2018. Les exportations américaines de grumes vers la Chine ont diminué au second semestre de l'année et jusqu'au début de 2019 (au premier trimestre de 2019, elles avaient chuté de près de 30 % par rapport au premier trimestre de 2018). Les exportations de grumes du Canada vers la Chine ont chuté de 19 % en 2018.

26. En 2018, si les prix des grumes de sciage ont fluctué de façon inégale au niveau mondial, ils ont été dans l'ensemble plus élevés qu'en 2017. Les plus fortes baisses de prix entre le premier trimestre 2018 et le premier trimestre 2019 ont été enregistrées en Europe, en particulier dans le centre et l'est. En Amérique du Nord, les prix des grumes de sciage ont chuté dans l'ouest des États-Unis et dans l'est du Canada, ont légèrement augmenté dans le sud des États-Unis et ont fait un bond de 16 % dans l'intérieur de la Colombie-Britannique.

## **B. Sciages résineux**

27. Dans les trois sous-régions de la CEE, la consommation de sciages résineux a été inégale en 2018. Elle a progressé modestement en Europe et en Amérique du Nord et reculé légèrement dans la CEI. La production de sciages résineux a toutefois augmenté dans les trois sous-régions. Si la reprise de la consommation de sciages résineux en Amérique du Nord s'est poursuivie pour la neuvième année consécutive, avec une hausse de 1 %, elle a néanmoins ralenti au second semestre de 2018 et au début de 2019. La consommation a augmenté de 2,6 % en Europe et a diminué de 0,5 % dans la sous-région de la CEI.

28. En Europe, la production de sciages résineux a augmenté de 1,7 % en 2018, pour atteindre 112,5 millions de m<sup>3</sup>. Cette augmentation s'explique davantage par la demande européenne que par les exportations outre-mer.

29. En Europe centrale, les hausses de production ont été nettement supérieures aux moyennes européennes, en partie grâce aux programmes mis en œuvre pour la récupération du bois provenant des arbres endommagés par les tempêtes et les coléoptères. Dans les pays nordiques, la production a été plus modeste.

30. En 2018, les prix des sciages résineux en Europe ont augmenté au premier semestre et baissé au second semestre ; ils étaient néanmoins généralement plus favorables en 2018 qu'en 2017, et la situation s'est encore améliorée au début de 2019.

31. Les premiers importateurs de sciages résineux de la sous-région sont l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni (40 % du volume total). En 2018, les importations ont diminué de 11 % au Royaume-Uni et de 4,6 % en Italie, et ont augmenté de 6 % en Allemagne.

32. Le volume des exportations européennes de sciages résineux est resté stable (+0,2 %) en 2018, pour atteindre 51,9 millions de m<sup>3</sup>. Les exportations intrarégionales ont augmenté en Europe, mais la demande a diminué dans les grands marchés d'outre-mer que sont la Chine et le Japon. Les exportations combinées vers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont augmenté de 3,6 % en 2018 après une forte baisse en 2017.

33. La sous-région de la CEI a produit près de 48 millions de m<sup>3</sup> de sciages résineux en 2018, soit une hausse de 7,1 % par rapport à 2017. La Fédération de Russie en a été le principal producteur.

34. En Fédération de Russie, la demande intérieure de sciages résineux est actuellement d'un peu moins de 10 millions de m<sup>3</sup> et devrait augmenter considérablement pour atteindre 24,7 millions de m<sup>3</sup> en 2030. Les marchés d'exportation des sciages résineux de la Fédération de Russie devraient passer de 29,8 millions de m<sup>3</sup> en 2018 à plus de 37 millions de m<sup>3</sup> en 2030, avec la Chine comme premier importateur.

35. Les exportations de sciages résineux de la CEI ont atteint 36,3 millions de m<sup>3</sup> en 2018 (en hausse de 10 % par rapport à 2017), dont environ 86 % provenaient de la Fédération de Russie.

36. La demande sur les marchés des sciages résineux nord-américains a commencé à ralentir au second semestre de 2018 et a à peine augmenté au premier semestre de 2019, principalement en raison du ralentissement dans le secteur américain de la construction de logements. Cette situation s'explique en partie par les conditions météorologiques exceptionnellement froides ou humides depuis le quatrième trimestre de 2018.

37. La production américaine de sciages résineux s'est élevée à 59,5 millions de m<sup>3</sup> en 2018, en hausse de 3,2 % par rapport à 2017. L'augmentation la plus forte a été enregistrée dans l'ouest des États-Unis (+4,3 %), suivi du sud et des régions du Midwest et du nord-est (+2,4 % dans les deux cas). La baisse continue des prix du bois sur pied dans le sud des États-Unis est due à la présence d'un matériel sur pied non utilisé et en excédent. Cette région compte pour plus de 55 % de la production américaine et continue d'engranger les revenus les plus élevés de l'Amérique du Nord.

38. Au Canada, la production de sciages résineux s'est élevée à 45,2 millions de m<sup>3</sup> en 2018, en baisse de 2,3 % par rapport à 2017. Les importations vers les États-Unis en provenance de toutes les régions ont été soumises au paiement de droits antidumping (s'élevant en moyenne à 20,2 %). Cette mesure, s'ajoutant au ralentissement des importations chinoises, a déclenché un ralentissement brutal de l'activité des scieries du Canada, qui persistait au second trimestre de 2019.

39. Sur le marché américain, le prix du bois d'œuvre (mesuré grâce à l'indice composite des prix du bois de charpente de Random Lengths) a atteint son plus haut niveau historique au début du mois de juin 2018, soit 582 dollars des États-Unis pour un millier de pieds-planches (365 dollars net le m<sup>3</sup>). Au quatrième trimestre de 2018, puis encore une fois au deuxième trimestre de 2019, les prix sont tombés bien en deçà des coûts dans certaines régions, chutant jusqu'à 300 dollars pour mille pieds-planches (190 dollars le m<sup>3</sup>).

40. Le Canada a maintenu sa place dominante dans les importations aux États-Unis, avec une part de près de 91 % en 2018 (25,5 millions de m<sup>3</sup>). Les importations américaines en provenance d'Europe ont bondi à 2 millions de m<sup>3</sup>, contre 1,3 million de m<sup>3</sup> en 2017, mais ont baissé de près de 10 % au premier trimestre de 2019 en raison de la chute des prix. Les exportations américaines ont baissé de près de 20 % au premier trimestre de 2019, partiellement en raison du différend commercial entre la Chine et les États-Unis.



## C. Sciages feuillus

41. La consommation et la production de sciages feuillus continuent de stagner dans la région de la CEE, malgré des conditions économiques relativement bonnes dans la majeure partie de la région en 2018.

42. Les exportations de sciages feuillus sont supérieures à leurs importations dans les trois sous-régions de la CEE, l'ensemble de la région exportant environ le double du volume de ses importations.

43. Le secteur des sciages feuillus fait face à des vents contraires dans la région de la CEE. On peut citer notamment la préférence croissante des consommateurs pour des meubles peu coûteux et pour du mobilier en bois composite et en matériaux non ligneux (au détriment de ceux fabriqués traditionnellement en bois de feuillus).

44. La production européenne de bois d'œuvre de feuillus a diminué de 2 % en 2018, pour atteindre 14,3 millions de m<sup>3</sup>. Dans la CEI, la production de sciages feuillus a augmenté de 10,5 %, pour se hisser à 4,2 millions de m<sup>3</sup>, tout comme sa consommation, qui a augmenté de 16,0 % pour atteindre 1,7 million de m<sup>3</sup>. En Amérique du Nord, la consommation de sciages feuillus a augmenté de 210 000 m<sup>3</sup> (1 %) en 2018, et la production de ce type de bois est demeurée relativement stable pour s'établir à 24,3 millions de m<sup>3</sup>.

45. L'Asie continue de dominer le commerce des sciages tropicaux, les principaux importateurs étant la Chine et, dans une moindre mesure, la Thaïlande et le Viet Nam, et les principaux exportateurs étant le Cameroun, le Gabon, la Malaisie et la Thaïlande. Les importations mondiales de sciages tropicaux ont augmenté chaque année, passant d'un niveau bas en 2012 pour atteindre 12,3 millions de m<sup>3</sup> en 2017 ; elles ont toutefois diminué en 2018, retombant à 11,7 millions de m<sup>3</sup>.

## D. Panneaux dérivés du bois

46. Globalement, le secteur des panneaux dérivés du bois dans la région de la CEE a eu des résultats mitigés en 2018. La forte croissance économique en Amérique du Nord et un hiver doux dans la CEI ont favorisé une augmentation de la demande de panneaux dérivés du bois pour la plupart des applications finales. En moyenne, la production de panneaux a augmenté de 1,1 % dans la région de la CEE et la consommation apparente de panneaux de 1,4 %. Le secteur des panneaux dérivés du bois devrait poursuivre sa croissance jusqu'en 2019, avec une augmentation prévue de la production de 2,1 % et de la consommation apparente de 0,5 %.

47. Avec près de 75 millions de m<sup>3</sup>, la production de panneaux dérivés du bois n'a pratiquement pas changé en 2018 sur l'ensemble de l'Europe. Il y a toutefois eu une baisse importante (-4,8 %) de la production de contreplaqué, et la production de panneaux à grandes particules orientées (OSB) a reculé légèrement (-0,4 %). La production de panneaux de fibres a augmenté de 0,4 % et celle de panneaux de particules de 0,3 %.

48. La consommation apparente de panneaux dérivés du bois a augmenté de 9,6 % dans la CEI en 2018, pour atteindre 20,3 millions de m<sup>3</sup>. Dans la sous-région, la production a augmenté de 9,7 % en 2018, pour atteindre 24,9 millions de m<sup>3</sup>. La Fédération de Russie a produit 17,3 millions de m<sup>3</sup> de panneaux dérivés du bois, soit une augmentation de 11,2 % par rapport à 2017.

49. La demande de panneaux structuraux en Amérique du Nord devrait augmenter en moyenne de 2,4 % en 2019, soit une hausse de 6,2 % pour les panneaux OSB et une baisse de 1,6 % pour le contreplaqué. La capacité de production du sous-secteur des panneaux structuraux a augmenté de 2,1 % en Amérique du Nord en 2018, passant à 38,9 millions de m<sup>3</sup>.

50. Comme les années précédentes, l'Indonésie et la Malaisie ont été les principaux exportateurs de contreplaqués tropicaux en 2018, assurant ensemble 73 % des exportations mondiales.

## **E. Papiers, cartons et pâtes de bois**

51. L'industrie mondiale de la pâte de bois, du papier et du carton a poursuivi son redressement au début de 2018, sous l'effet d'un bien meilleur équilibre entre l'offre et la demande de pâte de bois et de la persistance d'une forte demande d'emballages et de produits sanitaires et ménagers. Les prix de la quasi-totalité des produits ont augmenté dans toute la région de la CEE en 2018. En milieu d'année, toutefois, des signes de tension sont apparus en Asie (surtout en Chine) et en Europe, en raison de l'impact négatif des coûts dans les segments des pâtes et papiers sur la consommation apparente.

52. Avec la baisse des budgets publicitaires dans la presse, la production et la consommation apparente de papier graphique ont continué de diminuer sur presque tous les marchés en 2018. La baisse de la consommation apparente de papiers graphiques s'est accélérée début 2019 en raison des hausses de prix.

53. La consommation apparente de papier et de carton a légèrement diminué dans la région de la CEE en 2018. Elle a diminué d'un peu plus de 1 % en Europe et en Amérique du Nord et augmenté de 2,6 % dans la CEI.

54. La production de papier et de carton est restée stable en Europe. Elle a augmenté de près de 4 % dans la CEI et a légèrement baissé en Amérique du Nord. La production et la consommation de pâte de bois ont suivi des tendances similaires : une augmentation notable a été observée dans la CEI, mais il n'y a eu presque aucun changement en Europe et en Amérique du Nord.

55. En Chine, le ralentissement de l'activité économique en 2018, favorisé par la hausse des coûts et les tensions commerciales, a entraîné une baisse des prix qui s'est propagée dans les pays de la CEE à la fin 2018 et s'est poursuivie jusqu'à la mi-2019.

## **F. Bois-énergie**

56. La consommation de bois-énergie dans la région de la CEE en 2018 a peu évolué dans l'ensemble. Le commerce transatlantique de granulés de bois, en revanche, a atteint de nouveaux sommets et reste le plus important du monde dans le secteur des combustibles ligneux. La combinaison d'une demande plus forte et d'une croissance plus lente que prévu de la capacité de production opérationnelle a entraîné une hausse des prix des granulés de bois industriels. Les restrictions appliquées aux marchés des granulés de bois des pays en développement d'Asie ont frustré les attentes placées dans le commerce transpacifique nord-américain de ces produits.

57. La production d'énergie primaire dérivée des biocombustibles solides dans l'UE à 28 était de 3 986 pétajoules (PJ) en 2017, en hausse de 1,5 % par rapport à 2016. La production totale d'énergie primaire à partir de biocombustibles solides dans l'UE à 28 a augmenté de 30,7 % en dix ans, entre 2007 et 2017. Les importations représentaient 9,4 % de la production totale d'énergie primaire à partir de biocombustibles solides en 2017.

58. La capacité de production des centrales électriques européennes utilisant des granulés de bois a dépassé 6 000 MW en 2018 et devrait atteindre plus de 8 000 MW d'ici à 2020. En Europe, la production et la consommation de granulés de bois ont atteint respectivement 18 millions et 25,4 millions de tonnes en 2018.

59. Les prix au comptant coût, assurance et fret (CAF) des granulés de bois industriels à Amsterdam, Rotterdam et Anvers ont augmenté régulièrement en 2018 et jusqu'en février 2019, la croissance la plus forte (plus de 50 % en glissement annuel) ayant été enregistrée en janvier 2018.

60. Les importations européennes de granulés de bois continuent d'augmenter. Leur volume a dépassé 17 millions de tonnes en 2018, en hausse de 1,9 million de tonnes (3,0 %) par rapport à 2017. Près de 60 % (en poids) des importations dans l'UE à 28 en provenance de pays hors UE provenaient des États-Unis, suivis du Canada (17 %) et de la Fédération de Russie (13 %).

61. Le bois de chauffage est la principale forme de bois-énergie consommée dans la CEI, où de nombreuses régions rurales n'ont pas accès au gaz naturel ni à d'autres formes d'énergie abordable. En comparaison avec les marchés traditionnels du bois de chauffage, la production et le commerce des granulés de bois dans la CEI sont très dynamiques. La production de granulés de bois a augmenté de 11,5 % dans la CEI en 2018 (atteignant 2,7 millions de tonnes) et devrait progresser encore de 3,8 % en 2019. La majeure partie de la production a été réalisée dans la Fédération de Russie (où l'augmentation de la production a aussi été la plus forte). La consommation apparente dans la CEI n'était que de 442 000 tonnes en 2018 (moins de 20 % de la production de la CEI).

62. La Fédération de Russie a produit 1,8 million de tonnes de granulés de bois en 2018, dont 300 000 tonnes (environ 17 %) ont été vendues sur son marché intérieur. La capacité totale de production des usines russes de granulés de bois a augmenté de 3 % en 2018, pour atteindre environ 3,6 millions de tonnes. Ces usines se trouvent pour la plupart dans le nord-ouest du pays. Les producteurs sibériens de granulés de bois ont intensifié leurs activités entre 2016 et 2018. La Sibérie est aujourd'hui la deuxième région productrice de granulés de bois en Fédération de Russie. La production dans les régions les plus à l'est de la Russie pourrait encore augmenter, en raison principalement des possibilités d'exportation vers l'Asie. Le prix moyen (en roubles) a augmenté de 40 % en 2018, tiré par des marchés d'exportation favorables et un rouble en baisse.

63. Au Canada, la majeure partie de la production de bois-énergie en 2017 provenait de déchets de bois solides, y compris des écorces et des résidus de transformation du bois (12,1 millions de tonnes) et de la liqueur noire utilisée dans des chaudières de récupération (17,9 millions de tonnes) ; cette tendance devrait se poursuivre tout au long de 2018. Aux États-Unis, on prévoit une hausse de la consommation résidentielle après 2018 et une baisse de 3,3 % de la consommation globale de bois-énergie entre 2018 et 2020.

64. La production nord-américaine de granulés de bois a atteint 10,5 millions de tonnes en 2018 et devrait dépasser 11 millions de tonnes en 2019. On s'attend à ce que la production continue d'augmenter grâce à la création de nouvelles activités et à la relance d'activités existantes.

65. En dehors de la région de la CEE, la République de Corée et le Japon ont pris une place importante dans le marché mondial des granulés de bois, avec des importations atteignant respectivement 3,5 millions et 1,1 million de tonnes en 2018.

## **G. Produits bois à valeur ajoutée**

66. La valeur de la production mondiale de meubles a été estimée à 470 milliards de dollars, soit un bond considérable de 7 % (20 milliards de dollars) par rapport à 2017. Dans ce secteur, le commerce mondial croît plus vite que la production depuis les dix dernières années. La migration de la production vers les régions à bas coûts se poursuit, malgré les problèmes posés par l'augmentation des risques et des difficultés en matière d'approvisionnement en matériaux.

67. La valeur des échanges mondiaux de meubles a bondi de 65 % en dix ans, de 96 milliards de dollars en 2009 à 150 milliards de dollars en 2018. Cette croissance a profité à de nombreux pays émergents, notamment la Pologne et le Viet Nam. La région Asie et Pacifique représente environ 54 % de la consommation mondiale de meubles et la région de la CEE 41 %. L'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine ne représentent ensemble que 5 % de la consommation mondiale de meubles.

68. Aux États-Unis, les importations d'ouvrages de menuiserie et de charpenterie ont augmenté pendant huit années consécutives. Ces importations proviennent de moins en moins d'Asie et de plus en plus d'Amérique latine, dont les exportateurs gagnent des parts de marché. Les trois plus gros importateurs de ces produits en Europe – la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni – se sont approvisionnés principalement (aux deux tiers) dans d'autres pays européens en 2017 et 2018. Le Japon aussi s'est approvisionné aux deux tiers environ en Asie.

69. Les importations américaines de bois profilé étaient évaluées à 1,4 milliard de dollars en 2018. Pour la première fois, les importations intrarégionales (c'est-à-dire canadiennes) représentaient moins de 10 % de cette valeur. Depuis des décennies, les importations américaines de moulures en bois résineux provenaient essentiellement des plantations sud-américaines de pins, élagués pour produire un bois de haute qualité, mais aujourd'hui, la Chine est le deuxième exportateur de ces produits vers les États-Unis, derrière le Brésil. Les marchés de bois profilé en Europe, approvisionnés principalement par des producteurs européens, se sont légèrement contractés en 2018.

70. L'Autriche est le plus grand producteur de bois lamellé-collé d'Europe, avec environ 1,5 million de m<sup>3</sup> par an (chiffres de 2015). L'Italie a été le premier importateur de produits en bois lamellé-collé en provenance d'Autriche en 2018, avec environ 650 000 m<sup>3</sup>, suivie par l'Allemagne (415 000 m<sup>3</sup>) et la Suisse (140 000 m<sup>3</sup>). L'Autriche a exporté au total 1,8 million de m<sup>3</sup> de bois lamellé-collé et de bois contrecollé-croisé en 2018, le Japon étant le seul grand importateur non-européen (122 000 m<sup>3</sup>).

71. Dans l'ensemble, la production et la consommation de bois lamellé-collé en Amérique du Nord ont augmenté d'une année sur l'autre (4,5 % en 2018) pour atteindre 467 700 m<sup>3</sup>. La production et la consommation devraient rester stables en 2019 (bien en deçà du pic de production de 750 000 m<sup>3</sup> atteint en 2006).

72. La production et la consommation nord-américaines de poutres de bois en I ont diminué de 2,8 % en 2018, pour s'établir à 233,5 millions. La production et la consommation de bois lamellé de placage ont également diminué de 2,4 %, tombant à 2,2 millions de m<sup>3</sup>.

73. L'utilisation de bois contrecollé-croisé (souvent classé dans la catégorie des produits en bois massif) continue de progresser, tant dans la région de la CEE qu'en dehors, notamment dans des pays comme l'Australie et le Japon où le bois est utilisé traditionnellement pour la construction. Les promoteurs de l'industrie du bois estiment que de larges débouchés s'ouvrent à l'utilisation du bois pour la construction de grandes et hautes structures, auparavant entièrement réalisées en acier et en béton.

74. La valeur du marché mondial du bois contrecollé-croisé, estimée à 603 millions de dollars en 2017, devrait atteindre 1,6 milliard de dollars en 2024.

75. La sous-région de l'Europe est en tête de la production mondiale de bois contrecollé-croisé (60 %, soit environ 700 000 m<sup>3</sup>), qui devrait continuer d'augmenter dans un avenir proche.

76. À la fin de 2018, 10 usines produisaient du bois contrecollé-croisé en Amérique du Nord (cinq au Canada et cinq aux États-Unis), pour un volume annuel combiné d'environ 400 000 m<sup>3</sup> ; deux usines étaient en construction (toutes deux dans l'État de Washington), et devraient en produire environ 185 000 de m<sup>3</sup> ; et trois autres constructions d'usines avaient été annoncées.

77. Le groupe Segezha (Oblast de Vologda) a lancé la construction de la première usine de bois contrecollé-croisé en Fédération de Russie. Il investit près de 48 millions de dollars dans cette usine, qui aura une capacité de production annuelle de 250 000 m<sup>2</sup> de panneaux en bois contrecollé-croisé.

## H. Logements

78. Dans l'ensemble, les prix de l'immobilier ont progressé davantage que le PIB dans la plupart des pays de la région de la CEE. La Banque des règlements internationaux (BRI) a indiqué que les prix des logements résidentiels en 2018 avaient augmenté en moyenne de 1,9 % dans le monde, de 2,2 % dans la zone euro, de 2,0 % aux États-Unis et de 1 % en Fédération de Russie. Au Canada, toutefois, le prix des logements a baissé de 0,06 %. Selon la BRI, les prix réels des logements (corrégés de l'inflation) restent nettement plus élevés que ceux enregistrés au cours de la période suivant la crise financière mondiale.

79. Les marchés du logement ont continué de croître en 2018, pour la cinquième année consécutive. La construction de logements neufs reste un moteur de la création de valeur

dans la région couverte par le réseau Euroconstruct<sup>3</sup>, étant donné qu'elle représente près de 25 % (342 milliards d'euros) de la valeur du marché de la construction, la rénovation de logements en représentant quant à elle 26 % (422 milliards d'euros). Ensemble, la construction de logements neufs et la rénovation de logements représentaient 48 % de la valeur du marché de la construction en 2018. Les dépenses en logements neufs ont augmenté de 26 % (72,3 milliards d'euros) depuis 2015.

80. La valeur totale du secteur de la construction dans la région couverte par Euroconstruct (résidentiel, non résidentiel et génie civil) devrait augmenter de 1,9 % en 2019, en glissement annuel (pour atteindre 1 640 milliards d'euros).

81. La construction de bâtiments résidentiels en Fédération de Russie a diminué de 4,6 % par rapport à 2017. On estime que le nombre total de bâtiments (résidentiels et non résidentiels) a diminué de 4,8 % en 2017. La superficie totale des nouveaux logements construits en Fédération de Russie, qui était en moyenne de 4,5 millions de m<sup>2</sup> par an depuis 1996, devrait atteindre 5,9 millions de m<sup>2</sup> en 2019.

82. Aux États-Unis, la croissance du marché de la construction résidentielle a été modérée en 2018, mais le nombre total de mises en chantier est demeuré inférieur à la moyenne enregistrée entre 1959 et 2007 (1,547 million d'unités au total et 1,102 million d'unités unifamiliales). On a estimé qu'il y avait eu 1,250 million de mises en chantier de logements en 2018, soit une hausse de 3,9 % par rapport à 2017. La Mortgage Bankers Association prévoit que le nombre de mises en chantier aux États-Unis atteindra 1,31 million en 2019, 1,38 million en 2020 et 1,41 million en 2021.

83. On prévoit 201 000 mises en chantier de logements au Canada en 2019 et 197 000 en 2020. Ce ralentissement s'explique par le fait que les institutions financières considèrent que le risque augmente sur le marché canadien du logement, les principales préoccupations concernant l'accessibilité économique, l'endettement des ménages, la surconstruction dans certaines provinces et la hausse des prix. L'application des lignes directrices nationales relatives aux prêts hypothécaires, y compris du test de résistance de la ligne directrice B-20, a contribué à freiner la hausse des prix, quoique l'application de la B-20 semble en outre avoir ralenti les ventes de maisons au Canada.

84. Des difficultés se posent en Europe, dans la CEI et en Amérique du Nord en ce qui concerne l'accessibilité économique et la disponibilité des logements, les nouvelles constructions de bâtiments étant insuffisantes pour répondre à la croissance démographique. Nombre d'observateurs estiment que la préfabrication hors site permettrait de réduire les coûts de construction et donc le prix des logements. La construction de maisons modulaires est théoriquement plus rapide et permettrait donc de produire un plus grand nombre de maisons à vendre. La construction modulaire permettrait ainsi de réduire les délais de réalisation des projets et les coûts des matériaux, de mieux contrôler la qualité, de remédier aux pénuries de main-d'œuvre, d'améliorer la sécurité et de construire toute l'année.

#### IV. Questions à examiner

85. Les États membres sont invités à faire des déclarations concernant les questions et les faits nouveaux importants ayant trait à leur marché national des produits forestiers. Le secrétariat demande aux délégations d'aborder en particulier les questions suivantes :

- Les forêts et les industries forestières dans une bioéconomie circulaire ;
- L'économie verte et les autres options en termes de politiques de relance économique et de marchés des produits forestiers ;
- Le devoir de précaution/de protection et la récolte légale du bois ;

<sup>3</sup> La région couverte par le réseau Euroconstruct se compose de 19 pays. La sous-région occidentale comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse. La sous-région orientale comprend la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovaquie.

- Les mesures relatives aux énergies renouvelables et leurs incidences sur les marchés des produits forestiers ;
- Les politiques de recherche-développement concernant les produits forestiers.

86. Le Comité des forêts et de l'industrie forestière et la Commission européenne des forêts devraient approuver la Déclaration sur les marchés résumant les évolutions, discussions et prévisions concernant ce secteur, qui aura été élaborée pendant la session et qui sera annexée au rapport de la réunion. Des exemplaires de la Déclaration seront mis à la disposition des représentants après que le comité de rédaction en aura révisé le texte et qu'elle aura été annexée audit rapport.

---